

CHARTRE TUTEUR: FONCTIONS ET ATTRIBUTIONS

En tant que facilitateur pédagogique présent de manière synchrone et/ou asynchrone avec l'apprenant, **l'enseignant-tuteur** s'engage à assurer le tutorat (encadrement et accompagnement en ligne) des groupes d'apprenants qui lui sont affectés en leur apportant progressivement toutes les informations utiles à leur apprentissage. A cet effet, il est appelé à:

- ✓ Assister aux ateliers de formation dédiés aux tuteurs
- ✓ Animer et modérer les forums de discussion avec les apprenants en respectant la netiquette.
- ✓ Répondre aux messages des apprenants dans un délai de 48h ouvrables.
- ✓ Gérer l'assiduité des apprenants en présentiel et à distance.
- ✓ Assister aux réunions organisées par le coordinateur.
- ✓ Assurer la surveillance lors des séances d'examens.
- ✓ Elaborer et corriger des épreuves d'évaluation.
- ✓ Remettre les notes dans les délais affichés dans le planning.
- ✓ Participer aux délibérations des sessions d'examens.

Par ailleurs, le tuteur est chargé de (d') :

- Etre, régulièrement, connecté à la plateforme de formation afin d'orienter les apprenants dans leur travail dans les séances présentielles et à distance.
- Présenter et expliquer les activités d'apprentissage et leur déroulement ainsi que les critères d'évaluation.
- Rétroagir par rapport à la réalisation des activités et donner des feed-backs réguliers sur le travail.
- Faire le point sur la progression par rapport aux objectifs visés afin de réguler le processus de formation.
- Contribuer au développement de l'esprit collaboratif et d'appartenance aux groupes virtuels.
- Aider au travail collaboratif : prise de décision, planification du travail, réalisation et évaluation réflexive.
- Intervenir dans les situations de blocage pour faire avancer le travail des apprenants : proposer des démarches, des manières de travailler.

Formation	Module	Année universitaire	Semestre

Tunis le/...../20...

Signature

Lu et Approuvé
Nom, Prénom(s) et

